

Morvan, la plume aux vents ...

V Cette rubrique est un forum de discussion sur des sujets controversés, sensibles ou de société... Il ne s'agit aucunement d'alimenter ici de stériles polémiques mais de confronter des avis et des arguments. Nous veillerons à ce que ces forums soient équilibrés, qu'ils ne soient en aucun cas diffamatoires envers les personnes et que les affirmations avancées soient les plus fiables possible. Les articles publiés dans cette rubrique n'engagent naturellement que leurs auteurs. Merci donc de nous communiquer votre adresse précise. Les textes anonymes ou injurieux ne seront pas pris en considération.

Nous attendons votre avis sur les sujets suivants : Le développement de la pratique du quad en Morvan. / Les nouveaux résidants sont-ils un vecteur de développement économique ou une forme de colonialisme ? / Pour ou contre le développement de porcheries telles celle projetée à Reclesne ? / Quel avenir pour la forêt morvandelle ? Votre avis sur l'enrésinement, les sapins de Noël, la filière bois ? / Quel rôle doit jouer le Parc naturel régional du Morvan ?

A vous la plume !

Heureusement qu'il y a encore quelques morvandiaux qui ne se laissent pas bercer par les discours du réalisme lucratif. Si les têtes sont dures ici, les prédateurs de la forêt morvandelle aidés par une indulgente puissance publique et à grands renforts de communication, ont beau jeu de faire ancrer dans les têtes morvandelles que seul le douglas est l'avenir économique du Morvan. Insidieusement, tout est motif à montrer que la forêt morvandelle est une forêt de résineux, articles de presse, cartes postales du Morvan montrant une rangée de résineux au bord d'une desserte forestière, sac à jambon du Morvan représenté par un sapin... Oui, les morvandiaux gros jean comme devant, non seulement regarderont passer les grumiers, ils pourront aussi admirer la forêt artificialisée à outrance, sous-bois dépourvus de vie animale et végétale, silence de la mort annoncée de ce qui était le patrimoine culturel du Morvan en plein cœur du Parc naturel régional. Une lisière de feuillus, quelques bancs et jeux pour enfants, une aire de stationnement des voitures, et derrière tout ça, coupe à blanc, plantation d'une seule espèce ; le douglas... adieu régénération naturelle, adieu sources profondes, adieu forêts étagées et diversifiées. Et pourtant nous savons qu'il y a une alternative à cette destruction avec la gestion proche de la nature qui génère une rentabilité

« Vents du Morvan »

maximale et étalée. Mais pour certains investisseurs, le temps c'est de l'argent immédiatement. L'avenir de la forêt morvandelle est sombre, ne soyons pas complices de cette destruction programmée. Passer ou habiter en Morvan c'est vivre en harmonie avec la nature qui doit être préservée pour notre bonheur à tous.

GFSFM - Mortaise - 71540 Lucenay L'Evêque - Tél./Fax 03 85 82 65 23 - Lucienne Haëse pour Autun Morvan Ecologie - 19 rue de l'Arquebuse - BP22 - 71401 Autun Tél./Fax 03 85 86 26 02 - autun.morvan.ecologie@wanadoo.fr

○○○○

Une porcherie industrielle sur caillebotis n'a rien à voir avec l'agriculture, pas besoin de terre sauf pour épandre le lisier. Mélange d'urine et de fèces très liquide et qui contient : azote ammoniacal - phosphore - potassium - composés organiques volatiles - oligo-éléments comme le cuivre, fer, soufre, zinc - résidus médicamenteux comme les tranquillisants, neuroleptiques, anti-stress - antibiotiques utilisés pour soigner et dans certains cas pour activer la croissance -, le lisier

provoque de graves nuisances à la qualité de l'eau, d'autant que le sol du Morvan est granitique et que l'eau se trouve essentiellement en surface. Ce type d'élevage est gros consommateur d'eau, 15 à 20 litres d'eau par jour et par tête, les animaux sont maltraités ; mutilations, promiscuité, obscurité, odeurs, chaleur étouffante, l'animal est ravalé au rang de machine ce qui nuit à la qualité de la viande. L'atmosphère empuantie par l'air vicié extrait des bâtiments dévalorise le foncier et le patrimoine naturel. Ces élevages hors sols ne sont pas assujettis à la taxe professionnelle et ne génèrent pas de retombées positives sur la commune, bien au contraire ces installations chasseront les touristes et résidents secondaires. Ces usines à cochons ou à volailles très peu génératrices d'emplois n'ont rien de l'agriculture traditionnelle et provoquent la disparition de petits éleveurs. Les avantages ne sont que pour les industriels de l'agro-alimentaire et les marchands d'aliments dont les éleveurs sont les premières victimes. Des alternatives sont possibles et prouvées, productives et rentables, ce sont les élevages BIO, label rouge avec parcours à l'air libre et sur litière bio-maîtrisée. A Reclesne, la majorité des habitants est contre l'extension de la porcherie, comment peut-on parler d'une charte de l'environnement, de développement durable qui doit prendre en compte les souhaits de la population locale, de principe de précaution et autoriser ce type d'installation ? Qui accepterait l'épandage du lisier à 15 mètres de sa maison lorsqu'il y a injection directe dans le sol (nouvelle réglementation, la distance était de 50 mètres) à quand les porcheries sur caillebotis sur le territoire du parc ? Bientôt... La rumeur sur de nouveaux projets grandit. Le lecteur aura bien compris que je suis résolument contre, et de connaître ce qui se passe à l'intérieur des élevages hors sol je suis devenue végétarienne...

Lucienne Haëse pour Autun Morvan Ecologie.

Infos : La revue l'Ecologiste - le film MEATRIX de la revue Casseurs de pub - la coordination « Non aux porcheries industrielles sur caillebotis » - One Voice - Campagne européenne pour l'interdiction des truies en batterie et des mutilations de porcelets.

○○○○

Précision relative à l'article « La barrière en bois contre la barrière en fer » publié dans Vents du Morvan n°19 (juin 2005) et le rôle du PNRM

Dans le dernier numéro de Vents du Morvan, a été publié un article sur les barrières des champs : le bois contre le fer, écrit par M. J.-C. Cougny et ouvrant un débat.

Nous tenons à préciser que le Parc naturel régional du Morvan n'a pas d'action en cours sur les barrières des champs. Le seul projet sur le territoire du Morvan est un projet relevant d'une initiative privée d'une agence de communication établie en Morvan, dont la directrice est originaire de Quarré-les-Tombes. En effet, cette agence assure, pour le Parc, la rédaction et la publication du Magazine culturel du Morvan, pour recueillir les impressions du grand public sur les barrières des champs.

Ce projet privé n'est pas lié aux actions actuellement développées par le Parc naturel régional du Morvan et relève donc de l'initiative personnelle. Si de tels projets venaient à se développer, nous adopterions une procédure associant très étroitement les acteurs directement concernés (les agriculteurs, les Chambres d'Agriculture, les propriétaires privés).

Par ailleurs, un autre projet similaire est développé par l'association Mémoire Vivantes du Canton de Quarré-les-Tombes, avec une action visant à permettre une transmission du savoir-faire du pléchéage et de la création d'entrée de champs, en associant des agriculteurs intéressés par le projet. D'autres opérations menées par cette association vont se tenir à l'automne.

Néanmoins, ces initiatives au moment où le coût des énergies augmente, posent le problème dans tous les territoires ruraux (de France et d'ailleurs), de la meilleure valorisation des ressources locales par les professionnels.

Pascal Ribaud,
directeur du Parc naturel régional du Morvan